

Pour toute demande de subvention auprès de l'ANAH, dès lors que l'opération comprend la pose de menuiseries extérieures, le demandeur devra joindre à son dossier de demande de subvention la fiche suivante, dûment renseignée par l'installateur ou le maître d'œuvre.

ATTESTATION DU DEVIS

Performances thermique et acoustique des fenêtres et portes-fenêtres décrites dans le devis

Le soussigné : _____

agissant en qualité de : _____

de la société : _____

certifie sur l'honneur que les fenêtres et/ou portes-fenêtres décrites dans le devis pour :

nom du demandeur : _____

adresse du demandeur : _____

adresse du chantier (si différente) : _____

répondent aux critères et niveaux de performance listés ci-contre (ou à des critères et niveaux de performance équivalents, l'entreprise devra dans ce cas apporter la preuve écrite de l'équivalence).

L'ANAH attire l'attention sur les conséquences d'un changement de fenêtres sur le renouvellement d'air, la ventilation des locaux devant en tout état de cause, être suffisante.

Fait à : _____ le : _____

Signature : _____ Cachet : _____

Equipements recevables pour subventions classiques

Critères d'évaluation	Niveaux de performance	
	Fenêtre simple	Fenêtre avec fermeture intégrée
QUALITÉ THERMIQUE		
TOUS MATÉRIAUX	Th5 ou TH6	Th7 ou TH8
• Label ACOTHERM		
• Marque NF-CSTBat	$U_w \leq 2,6 \text{ W/m}^2\text{K}$	$U_{in} \leq 2,1 \text{ W/m}^2\text{K}$
BOIS		
• Menuiseries 21		
PVC		
• Conformité à un Avis Technique et vitrage CEKAL	$U_w \leq 2,4 \text{ W/m}^2\text{K}$	$U_{in} \leq 2,0 \text{ W/m}^2\text{K}$
ALUMINIUM		
• Conformité à un Avis Technique ou une Homologation et vitrage CEKAL		
BOIS équipé de vitrages à couche peu émissive		
• Vitrage CEKAL marqué TR	$U_w \leq 2,0 \text{ W/m}^2\text{K}$	$U_{in} \leq 1,6 \text{ W/m}^2\text{K}$

Equipements très performants ouvrant droit à des primes spécifiques

TOUS MATÉRIAUX	Th7 ou plus	Th9 ou plus
• Label ACOTHERM		
• Marque NF-CSTBat	$U_w \leq 2,1 \text{ W/m}^2\text{K}$	$U_{in} \leq 1,7 \text{ W/m}^2\text{K}$
BOIS		
• Menuiseries 21		
PVC		
• Conformité à un Avis Technique et vitrage CEKAL	$U_w \leq 2,0 \text{ W/m}^2\text{K}$	$U_{in} \leq 1,6 \text{ W/m}^2\text{K}$
ALUMINIUM		
• Conformité à un Avis Technique ou une Homologation et vitrage CEKAL		
QUALITÉ ACOUSTIQUE		
TOUS MATÉRIAUX	AC2 ou plus	
• Label ACOTHERM		
• Procès-verbal d'essai acoustique	$R_{A,T} \geq 35 \text{ dB}$	

¹ Cocher la (les) case(s)

² Quantité

³ Nombre de cases cochées

L'Agrément Technique Européen (ATE) est une spécification technique harmonisée au sens de la directive communautaire sur les produits de la construction (DPC n° 89-106). Il constitue, notamment pour les produits innovants, le support de référence indispensable à l'apposition du marquage CE obligatoire au titre de la DPC. Cette procédure est relativement nouvelle, dans l'attente de sa généralisation, on peut lui substituer, en France, la procédure d'Avis Technique (voir ci-après).

L'Avis Technique est une procédure d'évaluation qui permet de valider la qualité des systèmes qui sont élaborés selon des procédés « non traditionnels », c'est encore le cas de nombreux systèmes PVC ou Aluminium RPT.
Renseignements : atec@ctsb.fr, www.ctsb.fr

L'Homologation est une procédure, plus récente que l'Avis Technique, qui permet de valider la qualité des systèmes de fenêtre Aluminium RPT devenus « traditionnels » (coupure thermique en PA ou PU).
Renseignements : www.ctsb.fr

La marque NF-CSTBat permet, pour les systèmes en PVC ou en Aluminium RPT, de garantir que la fenêtre est bien conforme aux normes en vigueur. C'est un passage obligé pour l'obtention du certificat ACOTHERM.
Renseignements : www.ctsb.fr, www.afnor.fr

La démarche Menuiseries 21 a pour objet de valider la qualité et les performances des fenêtres bois.
Renseignements : www.ctba.fr

Le certificat ACOTHERM a pour objet de certifier les performances acoustique et thermique des menuiseries extérieures. La certification peut être attribuée pour des fenêtres, des blocs-baies équipés de fermatures, des portes-fenêtres et des fenêtres de toit, qu'ils soient en PVC, bois ou aluminium. La performance thermique est classée par ordre croissant de Th5 à Th11, et la performance acoustique de AC1 à AC4.
Renseignements : www.ctsb.fr, www.ctba.fr

La certification CEKAL a pour objet de tester et certifier la qualité et les performances des doubles vitrages, notamment du point de vue de la qualité thermique ou acoustique.
Renseignements : www.cekal.asso.fr

